



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Finistère

Commune : Saint-Jean-du-Doigt

Autres communes :

R500

Appellation : Porte double donnant accès au cimetière

Monument(s)

Appellation : Porte double donnant accès au cimetière

Protection : classement

Arrêté : classement le 21/02/1914

Étendue de la protection : Porte double donnant accès au cimetière : classement par arrêté du 21 février 1914

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.